

**ATELIER DE CONSOLIDATION DU
RAPPORT NATIONAL DE LA COTE
D'IVOIRE A L'EXAMEN PERIODIQUE
UNIVERSEL (E.P.U.) DU CONSEIL DES
DROITS DE L'HOMME DES NATIONS
UNIES**

***DECLARATION DE CLOTURE DE S.E.M.
YOUSOUF BAKAYOKO, MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES***

11 mars 2009 Hôtel du Golf - Abidjan Cocody

**Monsieur le Président du Groupe de
Travail National sur l'EPU,**

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Nous voici parvenus au terme des travaux de l'Atelier de consolidation du Rapport National de la Côte d'Ivoire à l'Examen Périodique Universel (E.P.U.) du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Cet Atelier aura été marqué autant par la qualité des participants que par les débats d'une grande richesse sur des thématiques qui touchent au quotidien de tous les ivoiriens, à leurs droits fondamentaux, à savoir, et à titre d'exemples :

- ▶ l'égalité d'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, formation) ;
- ▶ la lutte contre la corruption et l'impunité ;
- ▶ la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants ;

- ▶ la problématique de l'insertion des handicapés dans le secteur de la formation et dans le monde du travail ;
- ▶ le caractère impérieux des réformes carcérales etc...

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

En parcourant rapidement le projet de rapport soumis à l'examen des participants, je relève d'abord qu'en matière de protection et de promotion des Droits de l'Homme, la Côte d'Ivoire s'est donné les moyens de les réaliser harmonieusement, à travers le Préambule et divers articles de la Constitution de la République.

Je note dans le même ordre d'idées que les mécanismes politique, juridictionnel et institutionnel mis en place sur la base de la Constitution ivoirienne, traduisent éloquemment l'attachement de notre pays à la dignité de la personne humaine, au respect et à

la protection des libertés tant individuelles que collectives, à la séparation et à l'équilibre des pouvoirs, tout comme à la transparence dans la

gestion des affaires publiques, en un mot, à la bonne gouvernance pour ne pas la nommer.

Le Rapport reconnaît que des transgressions ont été observées en particulier durant la période de la grave crise socio-politique que la Côte d'Ivoire vient de traverser ; mais il ajoute que ces atteintes aux droits humains ont pris fin avec la cessation des hostilités.

Enfin, au plan des perspectives, je retiens que des progrès ont certes été réalisés ; cependant, il existe encore de nombreux défis que notre pays ne peut relever sans l'indispensable soutien de la Communauté Internationale.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Le rideau tombe sur cette journée de réflexion ; les travaux de l'Atelier s'achèvent ; mais la mission confiée au Groupe de travail par le Gouvernement, elle, ne fait que commencer. J'allais même dire, non sans reconnaître les énormes efforts déjà accomplis et les résultats acquis, que le plus difficile reste sans doute à venir.

Car il s'agira à présent pour le Groupe de travail, à la lumière des observations, des critiques extrêmement constructives et des contributions apportées par les uns et les autres, de faire un travail de synthèse, de revoir son texte, tant dans sa forme que dans sa substance, afin de faire du Rapport National E.P.U., l'expression ou le fruit d'une très large concertation nationale.

Il s'agira aussi pour le Groupe de travail, lors de la 5^{ème} session de l'Examen Périodique Universel prévue à Genève en mai prochain, de s'inspirer et s'imprégner de l'expérience d'autres pays devant le Conseil des Droits de l'Homme, pour guider le Gouvernement et lui permettre d'affronter avec succès les épreuves de son examen de passage devant le Conseil.

C'est pourquoi je m'en voudrais de conclure mon propos, sans adresser au Président du Groupe de travail et à sa dynamique équipe, toutes les félicitations et tous les remerciements de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, du Premier Ministre Guillaume SORO et de tout le Gouvernement pour le chemin parcouru et les progrès réalisés. Je les encourage vivement à poursuivre l'accomplissement de leur mission

conformément à la feuille de route définie par le Gouvernement.

Je voudrais également adresser à la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire, à sa charmante Présidente, Madame le Ministre Victorine WODIE ainsi qu'à toute la grande famille de la société civile, mes félicitations et remerciements pour la part très active qu'elles ont prise à cet atelier, et pour leur analyse sans complaisance de la situation réelle des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire.

Qu'il me soit toutefois permis de les inviter, à l'occasion de cet exercice devant le Conseil des Droits de l'Homme, à faire front commun avec le Gouvernement, dans un élan de patriotisme voulu ou librement consenti. La restauration du crédit et de l'image de la Côte d'Ivoire, passablement ternie par diverses campagnes orchestrées ici et là, n'est-elle pas à ce prix ?

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

C'est sur ces mots que je déclare clos les travaux de l'Atelier de consolidation du Rapport

National de la Côte d'Ivoire à l'Examen
Périodique Universel.

Je vous remercie.